

2020-1061
2020-06-10

DUOMEEN® C

Liquide de Qualité Technique

Pour Usage dans la Formulation d'Agents Anti-Microbiens pour Champs Pétroulières et d'Agents MYXO
Bactéricides dans les Eaux de Refroidissement

NO D'HOMOLOGATION 18062 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

PRINCIP ACTIF :

1-alkylamino-3-aminopropane (*Groupements Alkyl dérivés des acides gras d'huile de coco).....99%

CONTENU NET: _____



POISON



CORROSIF

DANGER CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU

AGENT SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

Liquide Corrosif, Toxique, n.s.a.
Classe 8 (6.1) UN 2922; GE II
(*N-Coco-1,3-Diaminopropane*)

NOURYON CHEMICALS LTD.

200 Bay Street, Suite 3800
Royal Bank Plaza, South Tower
Toronto, ON, Canada M5J 2Z4
No. Téléphone: 306-242-3855

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET EMPECHER LES PERSONNES NON AUTORISEES D'Y AVOIR ACCES.

Corrosif pour les yeux et la peau. Provoque des brûlures sévères à la peau. EVITER TOUT contact avec les yeux et la peau.

Mortel en cas d'ingestion ou d'inhalation. NE PAS respirer les vapeurs. Sensibilisateur potentiel de la peau Porter des lunettes ou un masque facial, des gants résistants aux produits chimiques, un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes lors de la manipulation du produit.

- Éviter de contaminer la nourriture.

Se laver soigneusement avec de l'eau et du savon après la manipulation.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.

Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Il n'y a pas d'antidote spécifique. Le lavage gastrique peut être contre-indiqué à cause de dommage possible aux muqueuses. Certaines mesures peuvent être nécessaires contre le collapsus vasculaire, la dépression respiratoire et les convulsions.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES: Ce produit est toxique pour les poissons. Éviter tout déversement dans les lacs, ruisseaux, étangs, estuaires ou sources d'eau publiques. Ne pas utiliser pour les champs pétrolifères marins ou estuariens. Les déversements non contrôlés sont interdits.

MODE D'EMPLOI

Ce produit est destiné à servir uniquement pour la fabrication d'un micro-biocide homologué en vertu de la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*. Les formulateurs sont responsables de l'enregistrement de leurs préparations en vertu de la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.

ENTREPOSAGE: Le contenant doit être entreposé dans un local frais, sec et bien aéré. Garder le contenant hermétiquement fermé quand il n'est pas utilisé. Prendre les précautions nécessaires pour empêcher la détérioration des récipients ou la fuite du produit. Ne pas réutiliser le contenant vide.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou rincer sous pression Ajouter rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir..
2. Suivre les instructions provinciales concernant tout nettoyage additionnel nécessaire du récipient avant son élimination.
3. Rendre le récipient vide impropre à tout usage additionnel.
4. Éliminer le récipient conformément aux exigences provinciales.
5. Pour tout renseignements concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

DÉVERSEMENT: Nettoyer les déversements immédiatement. Les grands déversements devraient être vidangés vers un bassin collecteur pour élimination. Assurez-vous de bien nettoyer l'aire de déversement avec un détergent et de l'eau.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

URGENCE DE TRANSPORT SEULEMENT

Canada/Canutec: 1-613-996-6666

TOUT AUTRE URGENCE

Akzo Nobel Chemicals: 1-306-242-3855